

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **PAYS BEAUME-DROBIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202504-042

Du 9 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf du mois d'avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Payzac, sous la présidence de Monsieur Christophe DEFFREIX, Président.

Étaient présents : THIBON Jean-François, DUCROS Loïc, GONTIER Philippe, DEYDIER-BASTIDE Jean-Marc, LAPORTE Jean-Pierre, CARRIER Martine, POUGET TIRION Dominique, DJIANN Nicole, BERRES Thierry, MOZZATTI Albert, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, DEFFREIX Christophe, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, L'HERMINIER Raoul, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, PRANDI Patrice, PIOLAT Didier, MANFREDI VIELFAURE Pascale, FAURE Alexandre.

Pouvoir : PARMENTIER Luc (pouvoir de LASTELLA Carole), DEFFREIX Christophe (pouvoir de ROUSTANG Yves), GONTIER Philippe (pouvoir de AUZAS Vincent), POUGET TIRION Dominique (pouvoir de MARCHAL Yannick), DEYDIER BASTIDE Jean-Marc (pouvoir de BOISSIN Eric), PIC Gabriel (pouvoir de GALLET Françoise), MANFREDI VIELFAURE Pascale (pouvoir de MAZILLE Didier).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 26

Pouvoir : 7

Date de la convocation 3 avril 2025

A été élu secrétaire : DEYDIER BASTIDE Jean Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : AFFECTATION DE RESULTAT 2024 : BUDGET ANNEXE ATELIERS ECONOMIQUES (M4)

Le Président, après avoir rappelé les résultats du Compte Administratif 2024 pour ce budget, propose de les affecter de la manière suivante :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		7 714,63€		586 462,38 €		594 177,01 €
Opérations de l'exercice	152 931,72 €	325 867,99 €	2 441 632,59 €	2 056 654,36 €	2 594 564,31 €	2 382 522,35 €
TOTAUX	152 931,72 €	333 582,62 €	2 441 632,59 €	2 643 116,74 €	2 594 564,31 €	2 976 699,36 €
Résultat de clôture		180 650,90 €		201 484,15 €		628 326,05 €
Résultat cumulé d'investissement			201 484,15 €			
Restes à réaliser en investissement			250 565 €	496 756 €		
Solde des restes à réaliser 2024			246 191 €			
Résultat cumulé de fonctionnement		180 650,90 €				
Reporte la somme de			201 484,15 €		au compte 001 Excédent d'Investissement reporté	
Reporte la somme de			180 650,90 €		au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté	

Le conseil communautaire,

Où l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré l'unanimité des présents, décide de :

Adopter sur la base des résultats du Compte Administratif 2024 du budget annexe « Ateliers Economiques » l'affectation de résultat telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Christophe DEFFREIX

Président

Jean-Marc DEYDIER BASTIDE

Secrétaire de séance

